



Surveillance des prix
Monsieur Prix
Einsteinstrasse 2
3003 **BERNE**

Romainmôtier, le 22 octobre 2025

Votre prise de position sur les taxes sur les déchets 2026

Madame, Monsieur,

Nous avons pris bonne note de votre proposition du 21.09.2025 quant au plafonnement de la taxe de base pour les ménages.

De ce fait, nous vous confirmons que nous suivons votre recommandation en ajoutant dans l'Annexe II le plafonnement suivant :

B. Taxes forfaitaires

¹ Les taxes forfaitaires sont fixées à :

- Fr. 282.- par (TVA non comprise) au maximum pour un ménage

Bien naturellement, nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Nous vous adressons, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

M. Benoit

La Bourse

F. Golay

